

Joëlle Zagury Benhattar

De la figure emblématique de Jérémie à l'O.I.R., Albert Cohen et la cause des réfugiés

Qu'est-ce que le personnage de Jérémie nous apprend du regard d'Albert Cohen sur les exilés et les réfugiés ? On observera ici à quel point le dramaturge, le romancier et le conseiller juridique puis le directeur de la section de la protection à l'Organisation Internationale pour les Réfugiés (désormais OIR) ne forment qu'une seule et même personne qui a consacré une grande partie de sa vie d'écrivain et de juriste au service des réfugiés, qui sont partout et pour toujours des étrangers par excellence.¹

Le personnage apparaît pour la première fois dans la pièce de théâtre *Ézéchiël* qu'Albert Cohen soumet à Louis Jouvet en 1927, qu'il dépose à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques en 1928 et qui est publiée en 1930 dans la revue Palestine-Nouvelle revue juive. Par commodité, cette version est ici désignée comme celle de 1927. Il existe deux autres versions : l'une en 1933, à laquelle Albert Cohen a apporté de nombreuses modifications avant les répétitions, c'est la version de la Comédie Française et l'autre en 1956, version définitive publiée chez Gallimard, c'est celle que nous connaissons aujourd'hui.²

Jérémie joue un rôle central dans l'intrigue. Porteur du message fatidique de la mort du fils, il est celui qui propose une alternative à Ézéchiël, le père endeuillé, rendant possible sa renaissance en lui permettant de projeter une paternité future. Ce schéma ne varie pas d'une version à l'autre de la pièce.

On retrouve le personnage en 1938 dans *Mangeclous*. Dans ce roman, Jérémie gravite autour de la sphère valeureuse mais il n'interagit qu'avec le Marseillais Scipion Escargassas ou avec Solal ; il est affublé d'un accent savoureux qui donne lieu à de véritables morceaux de bravoure. Il était détenteur de la vérité dans *Ézéchiël*, il ment dans *Mangeclous* jusqu'à ce que le masque tombe et qu'il avoue qu'il est Juif sous la pression de Solal, qui joue au chat et à la souris avec lui.

Selon les versions, Jérémie a des origines et des caractéristiques diverses mais une constante demeure : c'est un « *pauvre émigrant perpétuel* » (*Éz* 1, 1305), « *un maigre petit émigrant* » (*Éz* 3, 779). Entre les différents états de la pièce de théâtre et le roman, le personnage évolue. S'il porte toujours le même prénom, son patronyme change : Solal dans les didascalies, puis Halfon dans la première version d'*Ézéchiël* (*Éz* 1, 1305 et 1309), Halévi dans la seconde (*Éz* 2, 1346) et Israël dans la troisième (*Éz* 3, 789), - autant de noms de famille de plus en plus explicitement juifs comme si le dramaturge entendait affirmer toujours davantage l'identité juive de son personnage. C'est un choix audacieux dans les années trente en France ou en Suisse.

¹ Toutes les références des œuvres d'Albert Cohen renvoient à l'édition de la Bibliothèque de la Pléiade : Albert Cohen, *Œuvres*, Gallimard, 1993. Pour plus de commodité de lecture, les versions d'*Ezéchiël* ont été indiquées comme suit : *Éz* 1, *Éz* 2 et *Éz* 3 respectivement pour les versions de 1927, 1933 et 1956. Pour *Mangeclous*, l'abréviation *Mg* a été adoptée.

² Christel PEYREFITTE, *Ézéchiël*, Notice in Albert COHEN *Œuvres*, La Pléiade, p.1303-1304.

Une énumération d'attitudes et d'états contradictoires constitue le portrait psychologique de Jérémie dans les didascalies en 1927 et en 1933, et en 1938 dans le roman. Avant-guerre, d'une version à l'autre, le caractère du personnage verse de plus en plus dans l'assujettissement et la servilité : « *hilare, aimable, menteur, bon cœur, indiscret, poète, mendigot* » (Éz 1, 1305) en 1927, alors qu'en 1933 la description s'enrichit des vocables « *soumis, caressant, tendre, obséquieux* » (Éz 2, 1346). Son affabilité et sa douceur sont forgées par la nécessité de plaire pour survivre. On le voit bien aussi dans *Mangeclous* où face à Solal, il sourit ; le narrateur fait alors ce commentaire : « *Ô sourire servile, seule défense du pauvre Jérémie.* » (Mg, 542) En 1956, le dramaturge a retranché les mots « *obséquieux, hilare et menteur* » (Éz 3, 779) pour ne garder que les aspects positifs du personnage.

Tantôt banquier, « *spécialisé dans le change des monnaies étrangères* » (Éz 1, 1308) tantôt mendiant (Éz 1, 1311), petit commerçant (Éz 3, 784), ou encore vendeur de pistaches (Mg, 491), le personnage est bel et bien ancré dans la réalité historique de son époque. Les émigrés juifs d'Europe centrale dans l'entre-deux guerres formaient « *l'émigration de la misère* » et étaient de modeste condition : ils exerçaient de petits métiers à domicile dans le textile, la fourrure, ou encore ils étaient commerçants forains.³

L'entre-deux guerres est marqué par un afflux très important d'immigrés. Dans un premier temps, ils sont bienvenus en France et de 1919 à 1932, l'immigration est organisée.⁴ Les besoins de reconstruction sont importants et la main-d'œuvre fait défaut car le pays a perdu un million et demi d'habitants, pour la plupart de jeunes hommes.⁵ Les immigrés, pour autant qu'ils aient un contrat de travail, disposent d'une carte d'identité⁶ et ils bénéficient des droits fondamentaux en matière de circulation, d'acquisition de biens et d'associations mais il leur est interdit d'intervenir dans les débats politiques et les conflits sociaux sous peine d'être expulsés.⁷ En Suisse, patrie d'adoption d'Albert Cohen, la Première Guerre mondiale a entraîné l'afflux de réfugiés militaires (déserteurs et réfractaires) auxquels on reprochait des activités illicites, par exemple de faire des trafics. Ils étaient perçus comme source de danger pour la sécurité intérieure et extérieure du pays.⁸ Après la Première guerre mondiale, le problème de la « *surpopulation étrangère* » est fréquemment évoqué lors des débats politiques.

³ Claude LÉVY: « Les Juifs d'Europe Centrale en France (1933-1939), *De l'exil à la résistance*, Colloque international Centre de recherche de l'Université de Paris VIII, Presses universitaires de Vincennes, Arcantère Éditions, Paris, 1989, p.49.

⁴ Barbara VORMEIER, « La République française et les réfugiés et immigrés d'Europe Centrale Accueil, séjour, droit d'asile (1919-1939) » *De l'exil à la résistance*, Presses Universitaires de Vincennes, Arcantère, 1989.

⁵ Philippe RYGIEL, *Le temps des migrations blanches - Migrer en Occident (1850-1950)* . Paris, Aux lieux d'être, 2007, p. 164.

⁶ Gérard NOIRIEL, *La Tyrannie du national*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 355 pages, p.179.

⁷ Barbara Vormeier, p.17.

⁸ Claudia HOERSCHELMANN, Uriel GAST, « L'importance de la politique d'asile dans le cadre de la politique suisse à l'égard des étrangers et des conventions internationales sur les réfugiés de la Première Guerre mondiale à 1933 » *Relations Internationales*, n°74, été 1993, p. 193.

Des quatre versions du personnage, celle de 1927 se distingue parce que Jérémie y est gras, rondouillard, habillé à l'orientale : il porte des culottes bouffantes, une babouche recourbée, un tarbouch, et il a un tapis de Perse sur l'épaule (*Éz* 1, 1305). En revanche, dans la version de 1933, (son allure correspond désormais plus ou moins à celle qu'on lui connaîtra jusqu'en 1956), Jérémie est maigre (*Éz* 2, 1346), il a un corps tordu et le visage minable, les pieds traînants et le dos courbé (*Mg*, 490). Il n'est oriental que dans le premier état de la pièce. Sinon, il est originaire d'Europe Centrale tout comme un très grand nombre d'émigrants qui affluent dans les années trente. Des trois versions d'*Ézéchiël* à celle de *Mangeclous*, le personnage tend vers un amaigrissement et un rabougrissement, métaphore de la condition des Juifs qui se dégrade de façon marquante au début des années trente quand la crise économique commence à se faire sentir en France avec des répercussions directes sur la population immigrée : le sous-emploi touche alors un million de personnes exacerbant la xénophobie de la population.⁹ En Suisse, en 1924 déjà, un rapport du Conseil Fédéral préconise une politique plus restrictive à l'égard des immigrés : les exigences pour obtenir l'établissement sont alors plus longues et compliquées ; l'assimilation devient une condition préalable à la naturalisation définitive. En était exclue la catégorie des « *étrangers par nature* » qui s'appliquait aux Slaves et aux Juifs d'Europe de l'Est. Les « *étrangers par nature* » et les « *éléments indésirables* » (anarchistes, bolchéviques, communistes assimilés à l'Union soviétique) pouvaient tout au plus obtenir l'établissement mais certainement pas la naturalisation.¹⁰ Les intellectuels juifs qui avaient joué un rôle de premier plan dans la révolution russe se trouvaient particulièrement visés.

Le dénuement, la solitude, les pérégrinations et les persécutions sont le lot des émigrés et Jérémie n'y déroge pas. Dans la version de 1956, il interpelle son chiot : « *Quelle vie nous avons, eh, Titus ? Toujours peur, toujours expulsés, toujours en route.* » (*Éz* 3, 785)

La tenue vestimentaire de Jérémie porte les stigmates d'une vie d'errance et de pauvreté. En 1933, la description de l'accoutrement du personnage est très détaillée et sera reprise en grande partie dans le texte de 1956. La lévite effrangée, usée, les pantalons en loques retenus par un échafaudage de ficelles,¹¹ la bande de gros tricot rouge en guise d'écharpe, un vieux bas de golf qui sert de cache-nez supplémentaire, un énorme soulier éculé que Jérémie perd souvent, avec lequel il s'évente ou se gratte le dos, un seul gant troué. Cet assemblage hétéroclite tient du déguisement, - ce que résume fort bien la conclusion du dramaturge, dans la version de 1933, lorsqu'il clôt ainsi la présentation du personnage : « *Cette pauvre cape dans laquelle il se drape donne à ce gueux des routes un aspect grotesque et poétique.* » (*Éz* 2, 1347) Ce commentaire disparaîtra de la version définitive mais le caractère bouffon persiste. Le trait est forcé, le soulier qui sert d'éventail constitue un détail clownesque. C'est le paradoxe de ce personnage, à la fois pathétique par sa vulnérabilité et drôle, un peu à la manière de

⁹ Marie-Claude BLANC-CHALÉARD, *Histoire de l'immigration*, p.39.

¹⁰ Claudia HOERSCHELMANN, Uriel GAST, *art. cit.*, p.196.

¹¹ Dans les versions de 1933 et de 1956, respectivement aux pages 1347 et 780.

Chaplin que Cohen admirait. Dans *Mangeclous*, Jérémie est tiré vers une féminisation sans ambiguïté mais grotesque : refusant de se laisser offrir des chaussures d'hommes par Scipion, il chausse des bottines féminines. (Mg, 492) Sa lévite rafistolée lui donne même « *une expression frivole* » (Mg, 490).

Son bagage témoigne de ses pérégrinations. Sa valise en 1927 est vieille, en carton, trouée, « *fermée à l'aide de ficelles à nœuds compliqués et de fils de fer* » (Éz 1, 1305). La description de 1933 en propose la version la plus terrible : la valise est « *déchirée, rapiécée, tragique de délabrement, de persécutions, de naufrages et de ballottements* » (Éz 2, 1346). La valise de l'éternel errant est usée à l'image de son propriétaire. La juxtaposition des étiquettes qui lui sont apposées empêche toutefois de basculer dans le pathos et crée un effet comique. La première version (1927) est la plus détaillée et la plus fantaisiste, alternant les destinations les plus variées avec des infinitifs injonctifs ou des adjectifs dépréciatifs : « *Émigrant ; Warsawa ; À désinfecter ; Montevideo ; À refouler ; Strasbourg ; Cairo ; À diriger sur le Lazaret ; New-York ; Indésirable ; Quatrième classe.* » Sur l'autre face de la valise, une affiche est collée portant les mentions suivantes : « *Archives de la Banque Internationale et Ambulante ; Prêts sur gages ; Vente d'ouvrages de philosophie et de bijoux ; Conseils juridiques et moraux ; Mariages ; On fait la commission et les commissions ; Ouvert toute la nuit.* » (Éz 1, 1305). En 1933, un seul lieu de destination est mentionné cette fois, « *Jerusalem* » (Éz 2, 1346) qui n'apparaissait pas auparavant et que l'on ne retrouve plus en 1956. Dans la version définitive, contrairement à son habitude, Albert Cohen n'a pas fait d'ajouts « *Émigrant. À désinfecter. À refouler. Indésirable. Quatrième classe. Et en caractères grossièrement tracés à la main : Banque internationale. Mariages. Ouvert la nuit.* » (Éz 3, 780). Nous connaissons tous la « prolifération » dont l'écrivain faisait état quand il évoquait sa manière d'écrire. En cette matière, au contraire, il a gardé l'essentiel, dépouillant de leur fantaisie les premières étiquettes pour tendre vers une dramatisation de l'accessoire emblématique de la condition du personnage.

Le contenu de la valise varie également. En 1927, ce sont « *des défroques, un samovar, un clairon, un os d'agneau rôti, une pendulette, un bicornes de général, une défense d'éléphant, une chaîne d'oignons, un vaporisateur.* » (Éz 1, 1314) , autant d'objets disparates que l'on ne s'étonnerait pas de trouver, pour la plupart d'entre eux du moins, dans la malle d'un commis-voyageur. L'os rôti est une allusion au traditionnel plateau du Seder de la Pâque juive. Dans la deuxième et la troisième version, on ignore ce qu'elle contient si ce n'est qu'une manche en dépasse. Dans *Mangeclous*, un bois de cerf pointe d'un trou de la valise et Jérémie va y prendre « *un énorme Talmud.* » (Mg, 491) Ces indications pourraient passer pour fantaisistes si on ne les retrouvait dans les descriptions des milliers de personnes déplacées et d'exilés qui sillonnèrent l'Europe au début du XXe siècle. Dans une des *Chroniques de Billancourt*, datée de 1930, « La petite étrangère », Nina Berberova dépeint le peuple des réfugiés dont la pauvreté rappelle celle de Jérémie : « *Les hommes barbus, sombres (...) étaient assis près de leurs misérables bagages qu'ils ne*

quittaient pas des yeux, bagages qui avaient transité par toute l'Europe et d'où émergeaient des théières, des icônes et des souliers. »¹²

Dans les trois versions d'*Ézéchiel*, Jérémie est un solitaire qui a pour seule compagnie un chiot qu'il aime beaucoup, au point qu'il envisage un moment qu'il soit d'origine juive (Éz 1, 1307, Éz 3, 785). Par le très banal anthropomorphisme du maître de chien, Jérémie s'adresse à Titus comme à un enfant. Dans les versions suivantes, il considère le chiot comme son égal : « *Pauvres nous sommes, eh, mon fils ? Deux émigrants, deux petits commerçants, deux pauvres Juifs.* » (Éz 3, 784). Il entraîne l'animal dans un rêve éveillé où il se projette comme un homme important ou comme le président d'une république : « *Et toi, je crois, tu aimerais être soldat, ou colonel avec des éperons (...). Tu serais insolent avec moi. Tu me dirais : "Tiens Jérémie, tiens, fils de la savate, prends ton passeport et va au diable !" Comme ça tu me dirais, petit coquin !* » (Éz 3 784-785). La solitude a brouillé les frontières entre l'animal et l'homme. Dans son exposé à la Commission de l'éligibilité et de la protection,¹³ Albert Cohen voit dans l'isolement, un des handicaps du réfugié qui n'a pas « *derrière lui, invisible et puissante, la force d'une collectivité nationale(...). Il n'est pas une des cellules d'un grand corps social. Il est un isolé.* » explique-t-il avant de conclure par les paroles de l'*Ecclésiaste* : « *Malheur à l'homme seul.* »¹⁴

Le passeport occupe une place importante dans les bagages de Jérémie. Dans la première version d'*Ézéchiel*, Jérémie évoque le long voyage de deux années, qui l'a mené d'Ithaque à Céphalonie via l'Égypte, la Chine, l'Arabie, Israël et Paris (Éz 1, 1309). Ce voyage semble voulu plutôt que subi : « *(...) je fis voile vers des pays variés confiant en la protection de l'Éternel et en la vertu de mes passeports.* » (Éz 1, 1309). Dans la version définitive d'*Ézéchiel*, il livre avec malice quelques détails sur lesdits passeports qu'il sort de sa besace : « *Ceci est le permis de chasse d'un lord anglais. Il me sert de passeport quelquefois. Il est très bon à cause du cachet. Ceci est un diplôme de pédicure. Il m'a servi de passeport en Perse. Ceci est un vrai passeport. Il ne me sert jamais.* » (Éz 3, 788-789). En d'autres termes, les passeports ne sont utiles que lorsqu'ils comportent un cachet ou lorsqu'ils ont l'apparence d'un papier officiel : les diplômes sont ornés de motifs et de frises ; ils sont datés, signés et tamponnés ; ils peuvent en imposer à un douanier qui ne déchiffre pas les caractères latins. Dès 1927, l'importance cruciale de la présentation matérielle des passeports pour la circulation et la sécurité des exilés est soulignée, préfigurant ce à quoi Albert Cohen consacra une partie importante de son temps au Comité Intergouvernemental pour les Réfugiés (désormais CIR) et à l'OIR, c'est-à-dire à l'élaboration puis à l'implémentation d'un document de voyage qui remplace le passeport national. Nous connaissons tous le soin que porta Albert Cohen à l'élaboration du passeport pour les réfugiés (son « *plus beau livre* »¹⁵) après la Deuxième guerre mondiale. Il fallait qu'il fût presque luxueux pour « *servir de bouclier aux malheureux*

¹² Nina BERBEROVA, *Chroniques de Billancourt*, p. 123, Actes Sud, 1992.

¹³ Janvier 1949.

¹⁴ Albert COHEN *Écrits d'Angleterre*, Les Belles Lettres 2002, p.50.

¹⁵ Bella COHEN, *Autour d'Albert Cohen*, p.116.

apatrides »¹⁶ disait-il, alors que le certificat Nansen était une feuille de papier vite chiffonnée « *et toujours méprisée par les douaniers et les agents de police* ».¹⁷

Des tourments que Jérémie a endurés, les diverses versions sont similaires à quelques détails près. Si le corps même de l'anecdote est semblable, le lieu où se produit l'incident varie significativement. Dans la version initiale, Jérémie est brutalisé en France : « *Les fils de notre race sont traqués par des démons appelés commissaires.* » Il a été retenu trois heures par l'un d'eux, un « *diable à ventre tricolore* » qui ne comprenait pas pourquoi son passeport grec indiquait qu'il était à la fois Argentin et Serbe. « *Cela me paraît assez simple pourtant. Eh bien, l'imbécile fils de Satan ne voulait pas me lâcher. Ces gens ne saisissent pas les nuances.* » (Éz 1, 1309) En 1933, c'est en Russie et à Berlin que Jérémie est confronté à la violence policière. (Éz 2, 1350)

Les contrôles de la police se multiplient aussi en France, au début des années trente car la surveillance des étrangers est devenue un souci constant.¹⁸ À partir de 1931, la crise se faisant de plus en plus sentir et le chômage touchant certaines professions, la France développe des « *moyens législatifs et administratifs propres à dissuader les nouveaux arrivants* ».¹⁹ Une loi met fin à la politique d'immigration des années vingt pour protéger la main-d'œuvre nationale. Le visa du Ministère du Travail n'était accordé que pour des professions où il n'y avait pas de main-d'œuvre française suffisante.²⁰ De 1932 à 1939, des rapatriements de travailleurs étrangers sont même organisés. Désormais, « *tout nouveau réfugié allait être considéré comme une charge pour la société et comme un concurrent indésirable pour les travailleurs français* »,²¹ à l'heure où de nombreux réfugiés arrivaient d'Allemagne en 1933, quand Hitler est arrivé au pouvoir. En Suisse, à partir de 1933, le Conseil Fédéral apporte également des restrictions à la pratique de l'asile. Les autorités cantonales reçoivent alors l'ordre de veiller à l'application des mesures policières à l'égard des étrangers et de s'opposer par tous les moyens à l'établissement des « *étrangers par nature* ».²² Cette politique a des répercussions terriblement néfastes dans la mesure où le droit d'asile ne s'appliquait pas aux Juifs, eux qui étaient particulièrement menacés.²³

Concernant les persécutions, Jérémie relate dans les versions de 1933 et de 1956 un épisode douloureux où il est torturé parce qu'il est Juif. « *Justement en Russie, au temps d'un empereur, ils m'ont mis ces menottes et ils m'ont enfermé en prison parce que je m'appelle Jérémie. Ils m'ont frappé les Cosaques. (...) Ils m'ont arraché la barbe et les ongles, les Cosaques !* » (Éz 2, 1350). Dans la version de 1956, il dit à Ézéchiël qu'être Juif

¹⁶ *Magazine Littéraire*, avril 1979, p.8.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Marie-Claude BLANC-CHALÉARD, *Op.cit.*, p.34.

¹⁹ Barbara VORMEIER, *art.cit.*, p.17.

²⁰ *Ibid.* Loi du 10 août 1932.

²¹ *Ibid.*, p.18.

²² Claudia HOERSCHELMANN, Uriel GAST, *art.cit.*, p.198.

²³ Albert PORTMANN-TINGUELY, Philipp VON CRANACH, « L'ère des restrictions », Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS) URL: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16388-1-3.php>

est une catastrophe et il raconte exactement dans les mêmes termes que précédemment ce qu'il a souffert, non des Cosaques, cette fois, mais des Allemands. Dans les deux récits, il s'indigne du traitement qui a été infligé à sa Bible et dédramatise ce que lui-même a dû supporter : « *Mais ils ont déchiré ma Bible, seigneur ! (...) Le Livre de vérité, seigneur ! Mais ils ont insulté notre sainte nation, seigneur ! Mais ils ont ri du Dieu d'Israël, (...) Et ils ont blasphémé son nom sacré !* » (Éz 3, 788). Dans *Mangeclous*, « (...) Jérémie ne cessait de raconter [à Scipion] les 'injustices des messies allémands' qui l'avaient mis en prison parce qu'il était 'jif', et qui lui avaient cassé les dents auxquelles il tenait le plus. » (Mg, 492). Dans la version de 1927, cette anecdote n'est pas relatée mais lorsqu'Ézéchiël évoque les persécuteurs des Juifs, Jérémie réagit vivement : « (...) *mettant sa main contre la bouche d'Ézéchiël*) – *Non, non, vous êtes injuste, seigneur Ézéchiël... Je vous assure qu'ils sont très gentils les Gentils ! (...) À part les commissaires de police, bien entendu. Voyez-vous, tout de même, les hommes sont bons. Il faut les aimer, pardonner leurs erreurs... Nous sommes leurs frères dans le malheur. J'ai beaucoup voyagé et, tout ridicule mendiant que je sois, je les connais.* » (Éz 1, 1317). Jérémie adopte un discours conciliateur qui se réfère implicitement au message christique de l'Évangile. On retrouve dans l'expression « *frères dans le malheur* » les accents inspirés et messianiques des *Paroles Juives*. Mais les gestes de Jérémie, mentionnés dans les didascalies, montrent bien qu'il est conscient de la cruauté des épreuves qu'il a traversées, - ce dont témoigne son bagage : « *(Il aperçoit sa valise dont on voit le côté persécuté. Gêné, il retourne la valise.)* » (Éz 1, 1317). Dans les autres versions, cette marque de la lucidité de Jérémie, cachant sa valise, a disparu.

La vision idéaliste de l'homme immature mais bon persiste dans la version de la Comédie Française : « (...) *mettant sa main contre la bouche d'Ézéchiël ; avec beaucoup de douceur, de sagesse et de force. Non, non, vous êtes injuste, seigneur Ézéchiël ! Je vous assure qu'ils sont très bons, les hommes des autres religions ! même les Cosaques... Les hommes sont des enfants qui ne savent pas... Moi je les connais.* » (Éz 2, 1356). Elle est encore présente dans la version de 1956. À Ézéchiël qui maudit des persécuteurs, Jérémie répond, sans esquisser de geste cette fois, pour le faire taire : « *Non, seigneur (...) ils ne sont pas méchants, les Allemands, ils sont des fils, ils aiment leur maman, ils chantent des jolies chansons. Seulement ils ne comprennent pas que les Juifs ont mal quand on leur fait mal. C'est comme les enfants avec les mouches. Et puis, que voulez-vous, nous n'avons pas de chance, nous autres.* » (Éz 3, 788). Dans *Mangeclous*, le personnage dénonce les mauvais traitements qu'il a subis des Allemands sans leur garder rancune parce que ce sont « (...) *des enfants 'qui ne savent pas et au fond ils ne sont pas méchants'.* » (Mg, 492). La justification de la férocité des antisémites se fait de plus en plus sur la base d'une explication infantilisante de l'attitude des persécuteurs : Jérémie compare l'homme méchant à l'enfant qui, faute d'imagination, (il ne soupçonne pas que ça leur fait mal) tyrannise les mouches. Il ne répond pas à la haine par la haine mais par l'amour, il prononce des paroles à vocation pédagogique. Son argumentation dans la version la plus récente de la pièce rappelle très clairement la célèbre réplique de Shylock dans *Le*

Marchand de Venise.²⁴ Tout ceci indique que le personnage prend une distance avec la situation, il persiste à croire en l'homme, ce qui rendra la réconciliation possible.

Le regard du narrateur sur le personnage de Jérémie nous instruit sur le point de vue d'Albert Cohen dans le roman. Sans restriction, il témoigne de son amour pour lui : « *Ce vieil Israélite de mon cœur – je suis son fils et son dévot (...). Oui son dévot. Car il est de la race qui a proclamé l'homme sur la terre et combat à la nature.* » Son empathie pour Jérémie s'étend au peuple juif tout entier : « *Ô mes Juifs, pauvres mites de la terre qu'on déteste et écrase si facilement entre deux mains battantes. Ô mes Juifs, aigles inouïs.* » (Mg, 542). Albert Cohen ne craint pas d'en mettre en exergue les faiblesses dans une démarche résolument militante. Car il fallait beaucoup de courage dans l'entre-deux guerres pour oser montrer la misère des humiliés qui courbaient l'échine tout en conservant, malgré tout, les valeurs morales les plus hautes.

La complexité de la problématique identitaire de Solal transparaît au contact de Jérémie lorsque celui-ci se fait passer pour un délégué argentin à la Société des Nations. Il éprouve une immédiate compréhension de la position de l'exilé. « (...) *Solal considéra le visage tourmenté du vieil enfant qui depuis plus de soixante ans savait que le monde n'était pas bon aux miséreux sans patrie.* » (Mg, 542). Bien qu'il sache que le vieil homme est un usurpateur malgré lui qui ne connaît rien de l'Argentine, Solal s'amuse à l'effrayer et le pousse cruellement dans ses retranchements, lui posant toutes sortes de questions sur ce pays dont le malheureux ignore jusqu'au nom de la capitale (Mg, 544). Peu après, Solal mime Jérémie, exagérant jusqu'au grotesque ses manières, dans une appropriation délirante des caractères dévolus aux Juifs par les pires caricaturistes. Il surjoue avec délectation le rôle du vieux Juif terrorisé : il tortille « *une barbe imaginaire, voûte le dos, fait des mimiques de peur, une lippe énorme et des sourires câlins.* » (Mg, 549-550). Le narrateur clôt la séquence par cette observation : « *Sa lèvre était rieuse mais ses yeux étaient tristes.* » (Mg, 550). Solal en effet, est en proie à son ambivalence fondamentale ; il est à la fois adorateur de son peuple et impitoyable jusqu'au dénigrement : « *Et l'autre, le Jérémie, le prophète aux pistaches, suspendu dans la penderie à vêtements ! (...) Cerné par la juiverie. Et si faible quand il en voyait un. (...) Les Juifs étaient ses maîtresses et ses adultères.* » (Mg, 569) La situation avant guerre, quand l'afflux des réfugiés se faisait de plus en plus important, a provoqué des tensions parmi les coreligionnaires inquiets du nombre de personnes qui venaient de l'Est. Les nouveaux venus risquaient en effet « *de saper leur statut social tout neuf et de dénigrer leur acculturation* »²⁵. Cela leur rappelait leur identité d'avant l'émancipation et engendrait un malaise, voire de l'aversion. En même temps, ils étaient mus par la nécessité de prendre soin de leur prochain et de

²⁴ William SHAKESPEARE, *Le Marchand de Venise*, Acte III, Scène 1, pp.1234-1235, La Pléiade, Gallimard, 1959. « Un Juif n'a-t-il pas des mains, des organes (...) ? N'est-il pas (...) blessé des mêmes armes, sujet aux maladies, guéri par les mêmes moyens, échauffé et refroidi par le même été et par le même hiver qu'un chrétien ? Si vous nous piquez, est-ce que nous ne saignons pas ? Si vous nous chatouillez, est-ce que nous ne rions pas ? (...) »

²⁵ Michael R. MARRUS, *Les Exclus*, Les réfugiés européens au XXe siècle, Calmann-Lévy, Paris, 1986, p.44.

protéger les plus démunis.²⁶ L'ambivalence de Solal n'était donc pas un phénomène isolé. Souvenons-nous du reste, que c'est le manteau que Solal a acheté de Jérémie qu'il endosse, pour se présenter à Ariane dans sa chambre à l'amorce de l'intrigue qui nouera leur destin. (*Mg*, 697)

Jérémie est emblématique du peuple nombreux des réfugiés et, en même temps, il correspond à l'archétype du Juif misérable dans son errance désespérée au sein de l'Europe de l'entre-deux guerres. Par le biais de ce personnage, Cohen révèle sa connaissance du sort des milliers de réfugiés qui déferlent sur l'Occident. Par exemple, Jérémie répond à Scipion qui l'interroge sur son origine : « - *Jé suis né à Lituanie. - Ah bon. C'est un petit pays que j'ai entendu parler. Alors tu es un Lituanien. - Non, messié Scipion. Parce qué mon père est né à Roumanie. - J'ai compris, tu es roumain, dit Scipion conciliant. - Non, pas roumaine. Parce qué les messiés roumaines ont enlevé passéport à mon messié père. - Alors tu es quoi ? - Plitôt serbe. - Comment, plutôt ? - Parce qué jé suis un peu anglais aussi. Scipion porta ses mains à son front déjà lourd. 'Esplique, ma belle, vas-y. T'émotionne pas. - Ma mère est née à Pologne. Mais son messié père était né à Salonique et il était turc mais pas beaucoup.*» (*Mg*, 494-495).

Ce n'est probablement pas un hasard si la Roumanie et la Lituanie figurent parmi les pays dont Jérémie se dit originaire. La Roumanie a alimenté le flot des réfugiés avant la Première Guerre mondiale. C'était la troisième grande source d'émigration juive après la Russie et la Galicie. L'antisémitisme y était particulièrement virulent et la pauvreté extrême. La politique gouvernementale désignait les Juifs comme les ennemis de la nation, leur interdisant même de gagner leur vie, d'exercer le commerce quel qu'il fût, encourageant les actes de violence à leur encontre.²⁷ Quant aux Juifs de Lituanie, pendant la Première Guerre mondiale, ils étaient particulièrement exposés car le yiddish, dialecte juif allemand qu'ils parlaient, jetait le doute sur leur loyauté. Les Russes craignaient notamment qu'ils fassent de l'espionnage au profit des empires centraux. Dès lors, leur déportation fut organisée par l'armée russe en 1915. En quelques semaines, tous les Juifs de Lituanie orientale et de la province de Courlande (l'actuelle Lettonie) furent expulsés avec une extrême brutalité. Quelque 600 000 personnes se trouvèrent déracinées²⁸ et maltraitées par la soldatesque qui les prenait parfois en otage.

On l'aura compris, l'intérêt d'Albert Cohen pour les réfugiés est manifeste longtemps avant qu'il n'entre au CIR, bien avant que ces organismes mêmes n'existent. Albert Cohen vit essentiellement à Genève entre les années 1914 et 1930.²⁹ Quand il arrive à Genève, 35 à 42% de la population genevoise est étrangère. Cette très forte proportion tombe à 15% dans l'entre-deux guerres, en partie parce que de nombreux étrangers,

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p.40.

²⁸ *Ibid.*, p.67.

²⁹ Christel PEYREFITTE, « Chronologie », Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, pp.LXXI-CVII.

mobilisés, partent au combat.³⁰ Son camarade d'université et ami, Marc Chapiro en témoigne, lui-même issu d'une famille juive russe très bourgeoise, arrivée en Suisse au cours de la première décennie du XXe siècle. Chapiro mentionne dans son autobiographie, les nombreux émigrés de Russie ou des provinces baltes qu'il connaissait notamment pour les avoir rencontrés dans des pensions où il logeait ou dans les cafés qu'il fréquentait. *« Je me mouvais (...) sans grand mal au milieu du monde hétéroclite que la Révolution russe avait déposé sur les rivages de l'Helvétie, comme des coquillages et des épaves qu'abandonneraient en se retirant les vagues d'une mer démontée. Au restaurant-foyer russe de la Grand-Rue, j'avais parfois l'impression de me trouver sur un grand radeau, avec des compagnons de naufrage et d'infortune (...). »*³¹ Albert Cohen les a aussi forcément côtoyés et a vu les difficultés auxquelles ils étaient confrontés, chacun devant se débrouiller pour se tirer d'affaire, aucun organisme public ne s'occupant à cette époque des victimes des bouleversements politiques.³² Lui-même, quoique de nationalité suisse, a rencontré des difficultés pour intégrer le Bureau International du Travail (désormais BIT) avant-guerre, où il n'a collaboré que de façon intermittente, malgré son désir d'y occuper un poste fixe. Son travail est apprécié par son supérieur hiérarchique, Harold G. Grimshaw, Chef de Section de la Division Diplomatique, comme l'indique clairement sa minute du 23 avril 1927 où il demande la prolongation de son engagement : *« (...) M. Cohen est le seul de mes collaborateurs qui puisse lire les langues portugaise, italienne et espagnole (...). En demandant donc que tout effort soit fait pour retenir M. Cohen, je me base entièrement sur la situation actuelle de nos travaux. Je ne parlerai pas ici des qualités remarquables de M. Cohen ; je me permets seulement de me référer au coup d'épaule si spontané et qui a exigé tant d'efforts de sa part ces dernières semaines (...). »*³³ Ses compétences linguistiques tout autant que son esprit d'équipe en font un collaborateur estimé.

Malgré l'appui d'Albert Thomas, directeur du BIT, qui fait écho à la minute de H. G. Grimshaw dans la lettre à Albert Cohen datée du 18 juin 1927³⁴, son engagement est reporté pour des raisons budgétaires³⁵ et, avant-guerre, d'octobre 1926 à avril 1927 ainsi que d'avril 1928 à juin 1930, ses mandats ont été renouvelés de mois en mois. Albert Cohen a été ainsi maintenu dans une incertitude professionnelle et matérielle préoccupante.

³⁰ *Les Cahiers du Bureau d'Intégration des étrangers*, n°2, Chiffres valables pour la période de 1876 à 1914, URL <http://www.geneve.ch/integration/doc/publications/cahier-2.pdf>

³¹ Marc CHAPIRO, *La Voie obscure*, éditions La Baconnière, Neuchâtel, 1972, p. 286.

³² *Ibid.*, p.318.

³³ Archives historiques du BIT, dossier personnel « P 1989 », 23 avril 1927.

³⁴ Archives historiques du BIT, Série CAT, dossiers nominaux de correspondance, 7-241, 1920-1932.

³⁵ Archives historiques du BIT, Dossier administratif « P1989 », 26 avril 1927, Note de Georges Fleury en réponse à la minute de Harold A. Grimshaw.

Il a, de surcroît, été témoin des mesures prises à l'encontre des immigrés juifs quand l'intérêt de la Suisse était de protéger son marché du travail et de « *se défendre contre la surpopulation étrangère* ». ³⁶

Quand il est entré au CIR, à Londres en septembre 1944, il possédait de longue date une connaissance humaine de la difficile condition des exilés dont son œuvre de fiction, comme tout ce qui précède, témoigne.

C'est là, en tant que conseiller à la Commission d'experts (sur les documents d'identité et de voyage) en août 1945, qu'Albert Cohen a établi un rapport préliminaire sur l'adoption d'un titre d'identité et de voyage. ³⁷ Ce rapport a servi de base aux travaux de la Commission ainsi qu'à la Conférence diplomatique d'octobre 1946 qui ont permis la délivrance d'un titre de voyage pour les réfugiés apatrides et ne jouissant de la protection d'aucun gouvernement. Le rapport a valu à Albert Cohen des éloges pour sa connaissance approfondie et minutieuse du sujet ³⁸. Grâce à ce titre de voyage, des milliers d'exilés et de déracinés ont pu circuler librement, retrouver parfois des parents survivants et regagner « *espoir et dignité* ». ³⁹

À dater de mars 1946 et jusqu'au mois de juin 1947, Albert Cohen a été Conseiller juridique et responsable du travail du CIR en matière de protection juridique et politique à Londres. ⁴⁰ En juillet 1947, il a pris ses fonctions de Directeur de la Division de Protection à l'OIR à Genève et à partir du 1^e juin 1948, il a été Directeur adjoint du Département de protection. L'OIR venait alors d'être fondée en décembre 1946 pour régler le sort des exilés européens qui vivaient encore dans des camps en dépit des rapatriements massifs ⁴¹.

C'est dans ce cadre qu'Albert Cohen a travaillé notamment à l'implémentation de l'Accord du 15 octobre 1946. Certains pays avaient signé l'Accord sans le faire entrer en vigueur, d'autres l'avaient signé « *ad referendum* », c'est-à-dire sous réserve de l'approbation de leur Etat, d'autres encore étaient en cours de négociations, enfin certains pays ne reconnaissaient pas le document de voyage. Il était alors important de faire le point de la situation pour envisager des mesures qui fassent progresser l'adoption de l'Accord par d'autres pays. On peut voir dans les annotations en marge du

³⁶ Claudia HOERSCHELMANN, Uriel GAST, art. cit., p.199.

³⁷ Le 31 août.

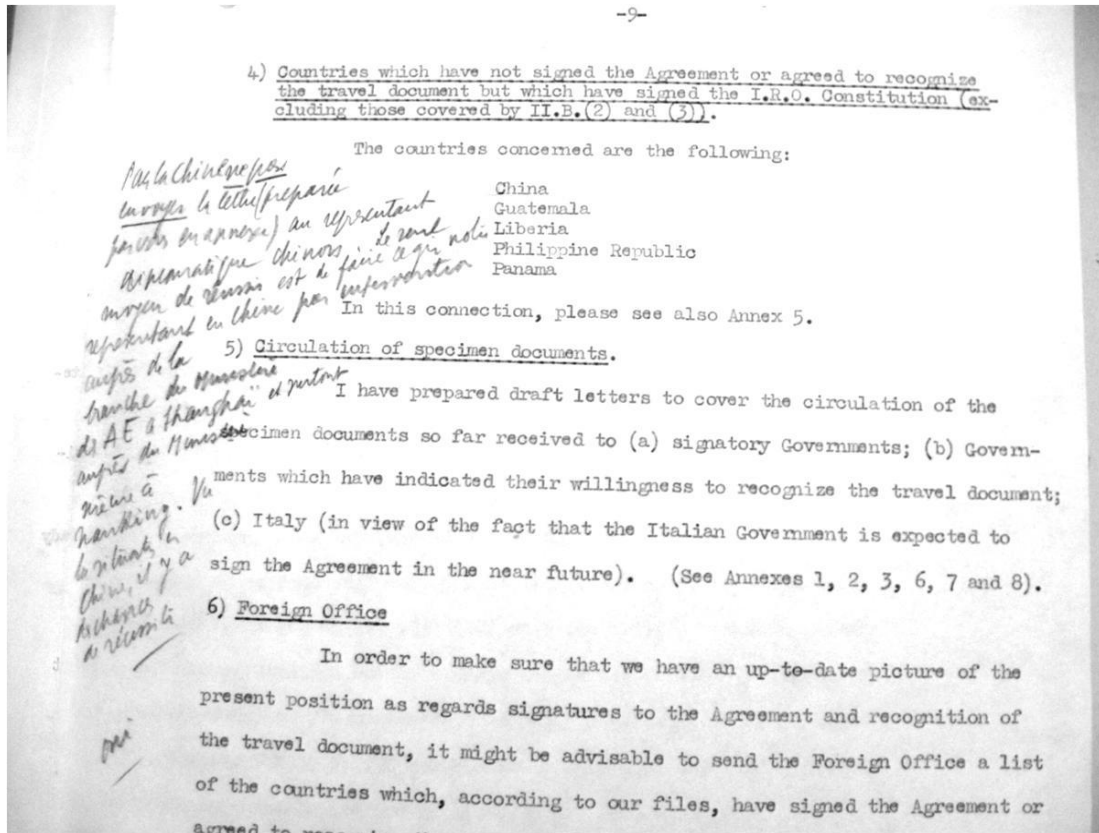
³⁸ *Official References to the work of M. Albert Cohen, Legal Adviser to the Intergovernmental Committee*, Dossier Personnel d'Albert Cohen, Series 3 Individual Personnel Records, Fonds UNHCR 3, Records of the International Refugees Organization, « The Commission was unanimous in congratulating the Directorate of the Intergovernmental Committee on the remarkable preliminary Report on the adoption of an identity and travel document for refugees coming within the mandate of the Intergovernmental Committee which had been submitted to the experts. In view of the great importance of this valuable Report, which provides a very thorough and comprehensive study of the subject, the Commission recommends to the Executive Committee that it be printed and given the widest possible circulation. » (The above-mentioned Report was written by M. Albert Cohen.)

³⁹ Daniel JACOBY, *Albert Cohen Écrits d'Angleterre*, Préface, p. X.

⁴⁰ *United Nations Personal History*, Dossier Personnel d'Albert Cohen, Series 3, Fonds UNHCR 3.

⁴¹ Gérard NOIRIEL, *La Tyrannie du national*, op.cit., p.120-121.

document ci-dessous⁴² comment Albert Cohen déploie son sens stratégique pour tenter d'obtenir l'élargissement du champ d'application de l'Accord.



« Pour la Chine, ne pas envoyer la lettre (préparée par vous en annexe) au représentant diplomatique chinois. Le seul moyen de réussir est de faire agir notre représentant en Chine par intervention auprès de la branche du Ministère des AE à Shanghai et surtout auprès du Ministère même à Nanking. Vu la situation en Chine, il y a des chances de réussite. »

Plus de vingt ans après la création du personnage, on peut reconnaître Jérémie dans la description du réfugié que fait Albert Cohen, dans un discours à la Commission de l'éligibilité et de la protection en 1949 : « (...) cet homme qui est un étranger partout et un étranger non protégé, est le plus souvent un malheureux, une épave. Il vit dans des conditions matérielles et morales particulièrement difficiles. Il a le plus souvent perdu ses biens matériels. Il est démuné de ressources et ne peut avoir recours aux diverses formes d'assistance qu'un État dispense à ses ressortissants. Il a personnellement connu dans le passé des périodes douloureuses. Il a été fréquemment frappé dans ses affections familiales. Il est parfois en butte à la suspicion ou au mépris qui s'attachent facilement aux étrangers démunis de protection (...). La vie mouvementée, spasmodique, cahotée du réfugié, donne

⁴² Inter-Office Memorandum, 8 septembre 1947, Dossier 90/1/GEN "Implementation of T.D. Agreement General", Series 1, "Registry files relating to Legal Matters", Fonds UNHCR 3.

naissance à des problèmes, nombreux et complexes qui sont son triste apanage et que ne connaissent pas les « étrangers » normaux (...).»⁴³

Jérémie est l'incarnation de l'émigré, ballotté, maltraité, solitaire en errance, sans passeport efficace, vulnérable de n'être protégé par aucune nation ; il fait partie des « malheureux de la terre » (*Éz* 2 et 3, 1358 et 802). Il est emblématique du désarroi de milliers de personnes dans l'entre-deux guerres. La fragilité du personnage est celle de ceux qui ont été arrachés de leur pays ou qui ont dû le quitter pour échapper aux mauvais traitements et aux persécutions. Tout dans Jérémie montre l'empathie de son auteur pour lui et à travers lui, pour les exilés. Toutefois, Albert Cohen n'en a pas fait une figure exclusivement pathétique, il a placé Jérémie au rang des Valeureux dont il partage la puissance comique et une certaine hauteur morale. Son évolution à travers les différents états d'*Ézéchiél* et de *Mangeclous* a révélé à quel point le personnage était ancré dans la réalité historique de son époque. Cela montre bien la convergence des préoccupations de l'homme Albert Cohen, du dramaturge et du fonctionnaire international.

Pepperdine University, mai 2011

⁴³ Albert COHEN, *Écrits d'Angleterre*, p.50-51, Les Belles Lettres, 2002.